

CONTACTEZ-NOUS

12, place du Panthéon
Bureau 301 - 3ème étage - Aile Cujas
75005 Paris
01.44.07.78.57
dcn.eds@univ-paris1.fr
<https://droit-master-creation-numerique.pantheonsorbonne.fr/>

SUIVEZ-NOUS

**Omnibus sapientia,
unicuique excellentia
– Le savoir pour tous,
l'excellence pour
chacun.**



MASTER II DCN

DROIT DE LA CRÉATION ET
DU NUMÉRIQUE

*Sous la direction de Madame la
Professeure Célia ZOLYNSKI*

Notre Histoire

Le Master II Droit de la Création et du Numérique (DCN) est issu du premier diplôme en Propriété Intellectuelle et Droit du Numérique de France, créé dès 1989.

Il s'inscrit désormais dans l'offre de formation l'Institut du Droit de la Création, de la Communication et de l'Innovation au sein du département des masters de droit privé de l'Ecole de Droit de la Sorbonne au titre des mentions Propriété Intellectuelle et Droit du Numérique.

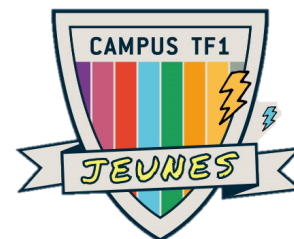
Que ce soit les pratiques théoriques classiques ou les créations numériques (art numérique, multimédia, jeux vidéos, bases de données, sites web, intelligences artificielles), la création à l'ère numérique intéresse plusieurs branches du droit.

L'émergence de nouvelles pratiques au sein de notre société pose diverses questions juridiques (régulation des contenus et des plateformes numériques, lutte contre la contrefaçon, protection des données personnelles, garantie de la liberté d'expression). Il est donc nécessaire pour les secteurs concernés de bénéficier de l'accompagnement de juristes spécialisés.

L'objectif de ce diplôme, au-delà de la transmission d'un savoir théorique approfondi, est donc de transmettre aux professionnels de demain tous les outils et méthodologies nécessaires pour cet exercice.

La dimension internationale de cette formation est essentielle. Certains séminaires sont ainsi dispensés en anglais, dans une approche de droit comparé, et des rencontres avec des professionnels internationaux sont programmées.

La vie du diplôme est rythmée par divers temps forts. Les étudiants ont la possibilité de participer à différents séminaires, de rencontrer des professionnels ou encore d'échanger avec des autorités publiques (CNNum, CNIL, CNCDDH, CNPEN) et des entreprises prestigieuses du secteur.



Programme TF1 Campus

Les étudiants bénéficient d'un partenariat avec le groupe TF1 et participent au Programme TF1 Campus. Cela se traduit par des masterclass sur diverses thématiques de la propriété intellectuelle et du numérique sous une approche technique et/ou juridique.

AJCN Sorbonne

L'AJCN Sorbonne a été créée en automne 2020 par les étudiants de la promotion 2020/2021 du Master II DCN.

L'association tisse des liens avec les générations passées et à venir des étudiants du DCN. Elle assure également le rayonnement du Master auprès des professionnels en organisant diverses rencontres et événements.

N'hésitez pas à les contacter : ajcn.sorbonne@gmail.com

